ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur améliorée du Cinquième District.

Formant le coin des rues Homer et Franklin (dans l'îlet borné par les rues Jackson et Verret).

Bâtisse portant le No Municipal No 500 rue Homer.

F. D. Charbonnet Jr vs Henry Saliba.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 95,070 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessous intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 5 janvier 1911, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1. Un certain lot de terre, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, située dans le Cinquième District de cette ville, désigné par le No 12 de l'îlet No 41, maintenant No 149, borné par les rues Homer, Franklin, Jackson et Verret, d'après un plan dressé par J. A. D'Hemé court, le 10 septembre 1846, et déposé en l'étude de H. P. Caire, ancien notaire en cette ville, comme plan No 195, livre des plans No 3 bis, lequel lot mesure, en mesure française, trente pieds de face à la rue Homer sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

2. Un certain lot de terre ensemble avec tous les droits, voies, privilèges, et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Cinquième District municipal de cette ville, désigné par le numéro 12 de l'îlet No 41, maintenant No 149, borné par les rues Homer, Franklin, Jackson et Verret d'après un plan dressé par J. A. D'Hémécourt le 10 septembre 1846 et déposé en l'étude de H. P. Caire, ancien notaire en cette ville, comme plan 195 du livre de plan No 3 bis, lequel lot de terre mesure en mesure Française trente pieds de face à la rue Homer sur cent vingt pieds de profondeur et façade sur la rue Franklin entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur au moment de l'adjudication fera un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Chas. F. Claiborne, avocat pour le demandeur.

2 déc—2 9 16 23 30—jan 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu et des installations, etc., d'un Magasin de Bijouterie,

Consistant en: Grand Coffre-fort en fer, Supports avec Vitrines, Portes-parapluies, Jardinières, Pots à fleurs, Pupitres avec couvercle à roulens, Chaises à fond de cuir, Eventails électriques, Peintures Coutelleries, Fourchettes et Cuillères, aussi Montres, Bourses, Chaînes, Epingles à cravate, Broches, Pendes d'oreilles, Breloques, Médailles, etc., et d'autres Bijoux assortis, Articles en or, argent et plaqué, choses diverses etc.

Emile L. Suarez vs Louis Moss.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 94,851— En vertu d'un writ de Sherifaction à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux ci après désignés, MARDI, 20 décembre 1910, à 10.30 heures A. M., la propriété ci-après décrite à savoir:

Dans mon entrepôt rue Ste-Anne, entre les rues Royale et Chartres—

Le contenu et les installations, etc., d'un magasin de Bijouterie d'après l'inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

H. J. Rhodes, avocat pour le demandeur.

9 déc—9 14 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur dans le Troisième District,

Sur la rue Aubrey, dans l'îlet borné par ladite rue et les rues Clay, O'Reilley et Dupré.

New Orleans Brewing Company vs Andibert Bordeau.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 94,620 — En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 12 janvier 1911, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, ledit lot étant désigné comme lot No 2 dans l'îlet No 1571, et étant borné par les rues Clay, O'Reilley, Dupré et Aubrey, ledit lot No 2 mesurant trente pieds deux pouces de face sur la rue Aubrey par une profondeur de cent vingt pieds

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Howe, Fenner, Spencer & Cooke, avocats pour le demandeur.

9 déc—9 16 23 30—jan 6 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de vêtements, articles de toilette, coffre-fort en fer, matériaux de tailleurs, miroirs, meubles, etc., etc.

E. Phelps vs Alex et Frank Flower.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 95,260—En vertu d'un ordre de vente daté du 9 décembre 1910 à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci après désignés, le MERCREDI, 21 décembre 1910, à 10:30 heures A. M., la propriété ci-après décrite à savoir—

Dans le local No 826 rue St-Rampart.

Environ 1000 pièces d'étoffes pour toilette d'hommes (assortiment de 3 1/2 à 4 yardes chacune).

1 assortiment de paletots, pantalons, gilets, etc., 2 miroirs, 1 grand coffre fort en fer, tables, chaises, établis, bureau, matériaux de tailleurs, divers, etc., d'après l'inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Salomon Wolff, avocat pour le demandeur.

10 déc—10 15 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de grande propriété de valeur améliorée du Premier District,

Formant l'enseigne des rues Constance et Erato (dans l'îlet borné par les rues Gaienne et Annonciation).

Emile L. Schlieder vs Mme (Veuve) George S. Pettit.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 95,146 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 5 janvier 1911, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot ou portion de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies etc., situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Constance, Erato, Gaienne et Annonciation, et désigné par la lettre A, formant l'enseigne des rues Constance et Erato, d'après un plan annexé à un acte de vente de la succession de S. Turner à Henry Johnson, par devant Theo Guyol, notaire, le 20 janvier 1876, d'après lequel ledit lot mesure soixante et un pieds deux pouces de façon à la rue Constance sur une profondeur et façade à la rue Erato de cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes, et d'une profondeur sur le côté opposé de quatre-vingt-dix pieds, à laquelle profondeur ledit lot s'élargit quarante deux pieds six pouces et de là ayant une autre profondeur de trente-sept pieds dix pouces et cinq lignes avec une largeur dans le fond de cent trois pieds huit pouces, ensemble aussi avec la moitié indivise d'une portion de terre, immédiatement dans le fond du dit lot, formant partie d'un lot désigné par le numéro un, et mesurant dix et demie pouces de face à la rue Erato, sur cent trois pieds huit pouces en profondeur et neuf pouces en largeur dans le fond

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0/0 du montant de la vente au moment de l'adjudication

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans

Sullivan & Landry, avocats pour le demandeur.

2 déc—2 9 16 23 30—janv 4 5

Blowing Rock

GREEN PARK HOTEL.

Au sommet de la Montagne Blue Ridge

4,340 PIEDS AU-DESSUS DU NIVEAU DE LA MER.

La température la plus élevée en tout est de 74 degrés

ECRIRE POUR TOUT RENSEIGNEMENT A

GREEN PARK HOTEL.

GREEN PARK, N. J.

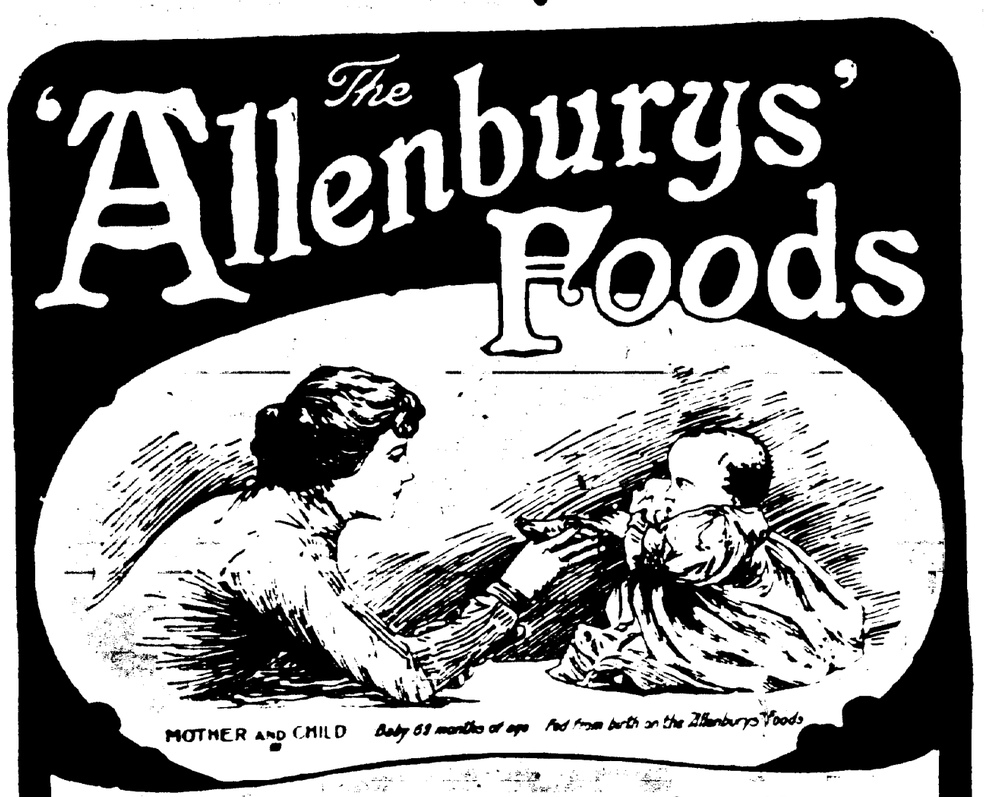

Une Bonne Partance dans la Vie.

Les mères doivent savoir comme une bonne santé est essentielle à leur enfant pour l'avenir. Un enfant mal nourri s'en ressent plus tard; il n'arrive pas au plein développement de sa taille et manque de vigueur. Si vous ne pouvez pas nourrir votre enfant, donnez-lui une nourriture qui remplace le mieux le lait humain. Aucun farineux, aliment renfermant de l'amidon ou lait de vache non coupé n'est donné à un enfant au-dessous de 6 ou 7 mois.

Les "Allenburys" Foods sont préparés de façon à rendre le lait de vache semblable au lait humain, et sont digérés facilement.

Les 'Allenburys' Foods

NOURRITURE No 1. *De la naissance à 3 mois*
NOURRITURE No 2. *De 3 à 6 mois*
NOURRITURE No 3. *De 6 mois à plus.*

Pamphlet traitant de la Nourriture des Enfants, donné gratuitement.

ALLEN & HANBURYS Ltd., 37, Lombard Street, LONDON.

SI VOUS ALLEZ A CHICAGO

DESCENDEZ AU

HYDE PARK HOTEL

A l'abri de l'incendie et dominant le lac Michigan dont il n'est distant que de 300 pieds.

PRIX MODERES.

L'ABEILLE

DE LA

Nouvelle-Orléans.

TROIS EDITIONS DISTINCTES

EDITION QUOTIDIENNE

EDITION HEBDOMADAIRE,

EDITION DU DIMANCHE.

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT LE SAMEDI MATIN.

Pour les Etats-Unis, port compris:

$3.00 - - Un An | $1.50 - - 6 Mois | $1.00 - - 4 Mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger:

$4.05 - - Un An | $2.05 - - 6 Mois | $1.25 - - 4 Mois.

Les Abonnements Partent du 1er et du 15 de Chaque Mois.

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.

EDITION QUOTIDIENNE

Pour les Etats-Unis, Port Compris:

$12 - - - Un An | $6 - - - 6 Mois | $3 - - - 3 Mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger, port compris

$15.15 - - Un An | $7.55 - - 6 Mois | $3.75 - - 3 Mois.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos Abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands.

NOS AGENTS PEUVENT FAIRE LEURS REMISES PAR

Mandats-Postaux ou par Traites sur Express.